

# Bulletin du FMI

SURVEILLANCE ÉCONOMIQUE

## Le FMI redéfinit son système de surveillance de l'économie mondiale

Gilda Fernandez, Lawrence Dwight et Mwanza Nkusu  
Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation  
19 juillet 2012



Le FMI aménage son système de surveillance afin d'être mieux armé pour détecter rapidement les risques et proposer des remèdes en temps utile (photo: FMI)

- Le FMI renforce son dispositif de surveillance
- Les réformes permettront de mieux intégrer la surveillance des économies nationales et celle de la conjoncture mondiale
- Un rapport pilote, sorte de ballon d'essai, développe une nouvelle méthode d'examen des positions extérieures des plus grands pays

Le FMI s'emploie à améliorer et intégrer ses outils de surveillance des économies nationales et d'analyse de la situation mondiale. Le nouveau système de suivi vise à déceler les risques qui se profilent, à détecter leur mode de transmission d'un pays à l'autre et à définir les démarches envisageables.

Les politiques de change des pays membres demeurent l'objet central de la surveillance, aux termes des Statuts du FMI, mais la nouvelle décision établit les bases d'un dialogue plus efficace entre le FMI et ses pays membres au sujet de leurs politiques économiques et financières internes.

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé le 18 juillet 2012 une nouvelle Décision sur la surveillance bilatérale et multilatérale — intitulée Décision sur la surveillance intégrée — pour améliorer le suivi économique mondial. Le FMI établira par ailleurs à titre expérimental un nouveau rapport sur le secteur extérieur qui propose une évaluation approfondie des déséquilibres extérieurs.

«Le Conseil d'administration du FMI a approuvé aujourd'hui une nouvelle Décision sur la surveillance bilatérale et multilatérale et la préparation d'un rapport pilote sur le secteur extérieur. Ce sont là deux étapes importantes dans la redéfinition de la manière dont le FMI exerce sa fonction de surveillance — qui consiste à suivre et évaluer l'évolution des économies des pays membres et de la situation économique et financière mondiale» a déclaré M<sup>me</sup> Christine Lagarde, Directrice générale du FMI. «Dans le contexte économique mondial actuel, particulièrement difficile et extrêmement interconnecté, il est crucial d'avoir un système de surveillance efficace pour détecter les risques à un stade précoce et proposer des remèdes en temps utile.»

La décision sur la surveillance intégrée s'inscrit dans les efforts continus du FMI pour améliorer l'efficacité de sa surveillance en soulignant les éléments clés : dialogue et persuasion, franchise, impartialité et prise en compte des particularités de chaque pays.

Par ailleurs, le nouveau rapport pilote sur le secteur extérieur va aussi intégrer les perspectives nationales et mondiale dans l'évaluation des déséquilibres extérieurs. Il permettra donc au FMI de mieux s'acquitter de sa mission : promouvoir la stabilité du système monétaire international et exercer sa surveillance sur les politiques de change.

### **Cadre juridique renforcé**

La nouvelle décision définit clairement les rôles respectifs du FMI et de ses pays membres, précise le cadre juridique de la surveillance, approfondit l'intégration de la surveillance bilatérale et multilatérale et prévoit une évaluation plus systématique des répercussions des politiques économiques et financières des pays membres sur l'économie mondiale.

La décision sur la surveillance intégrée ne modifie pas les obligations des pays membres au titre des Statuts du FMI. Pour que la transition de l'ancien au nouveau système s'opère sans heurts, la nouvelle décision prendra effet six mois après son adoption.

La décision comporte plusieurs aménagements importants du cadre juridique :

- elle précise clairement que la surveillance multilatérale porte sur les sujets cruciaux en rapport avec la stabilité économique et financière mondiale;
- elle fait des consultations au titre de l'article IV un outil de la surveillance tant bilatérale que multilatérale, ce qui en favorise une meilleure intégration;
- elle prévoit une couverture plus efficace de la politique de change et des politiques économiques et financières internes de chaque pays membre;
- elle garantit l'examen approprié des répercussions des politiques nationales qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité mondiale;
- elle clarifie les modalités de la surveillance multilatérale et établit un cadre pour d'éventuelles consultations multilatérales.

Cet aménagement du cadre juridique va de pair avec des efforts pour améliorer les aspects opérationnels de la surveillance, dans le droit fil des résultats de [la Revue triennale de la surveillance de 2011](#), qui a produit une évaluation exhaustive de l'efficacité de la surveillance et du cadre juridique qui la sous-tend.

### **Méthode expérimentale d'évaluation des déséquilibres extérieurs**

Le rapport pilote sur le secteur extérieur vise à rendre plus efficace la surveillance des déséquilibres extérieurs. Le champ d'analyse est élargi et outre les taux de change, il

englobe de façon plus systématique l'évolution du compte des transactions courantes, des avoirs et engagements extérieurs, des réserves de change, des entrées et sorties de capitaux, et du compte de capital. Il conjugue ainsi en un seul rapport les perspectives bilatérale et multilatérale.

Le rapport pilote fournit un instantané de l'analyse multilatéralement cohérente des positions extérieures des plus grands pays (28 grandes économies, plus la zone euro) et signale les mesures qui pourraient être envisagées. Il utilise une nouvelle méthode expérimentale d'évaluation du solde extérieur, en s'appuyant par ailleurs sur un élément d'appréciation, pour évaluer les déséquilibres extérieurs, tout en reconnaissant les incertitudes inhérentes à cette réflexion.

La nouvelle méthode d'évaluation du solde extérieur prolonge et perfectionne les méthodes précédentes. Elle supprime l'influence des facteurs cycliques et permet au FMI de mesurer l'incidence sur le solde extérieur courant des distorsions de la politique budgétaire, de la protection sociale, des contrôles de capitaux et de l'accumulation des réserves, ainsi que d'autres facteurs structurels. Cette méthode permet aussi de déterminer si les politiques du pays à l'étude doivent être modifiées ou si c'est à d'autres pays d'infléchir la leur.

Le rapport garantit des évaluations franches et impartiales. Les mêmes méthodologies sont appliquées à tous les pays et les évaluations nationales présentent une cohérence au plan multilatéral. Il reste que les équipes spécialisées sur chaque pays apportent leur connaissance approfondie des facteurs qui lui sont propres, afin d'identifier les éléments importants dont les modélisations ne rendent pas compte.

### **Appel à commentaires**

Le rapport sur le secteur extérieur est un ballon d'essai et le FMI travaillera au cours des mois qui viennent à affiner encore ses analyses. Tous les avis et commentaires sur le nouveau rapport et la méthodologie d'évaluation du solde extérieur seront les bienvenus. Dans le cadre de ce processus, un ensemble de données sur lesquelles reposent les régressions sera mise à la disposition des chercheurs avant l'Assemblée annuelle de 2012.